LES DIX CONSEILS

CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Un peu de vigilance, beaucoup de tranquillité.

Gendarmerie nationale





1	**PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE** Porte fiable avec viseur optique et entrebâilleur, alarme, volets et fenêtres renforcés, détecteurs de présence, porte et portail fermés à clé.
2	**SIMULEZ VOTRE PRÉSENCE** Lumière ou télévision allumée, programmateur de lumière, un voisin qui ouvre et ferme vos volets.
3	**NE LAISSEZ PAS LE COURRIER S'ENTASSER NI LA PELOUSE POUSSER** Entraidez-vous entre voisins ou faites suivre votre courrier.
4	**RANGEZ VOS CLÉS DE VOITURE (HOME JACKING)** Pas de vide-poche ni de crochet dans l'entrée ; rangez les sacs à main dans un placard.
5	**CACHEZ VOS BIENS DE VALEUR** Cachette hors chambre des parents et salle de bain, peu d'argent liquide chez vous, coffre-fort discret, factures et photos des bijoux.
6	**RESTEZ DISCRETS SUR VOS ABSENCES** Rien sur le répondeur ni sur les réseaux sociaux, transfert d'appel sur votre portable, rien aux démarcheurs, prévenez un proche.
7	**ADHÉREZ À L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)** Gratuit, simple, valable toute l'année. En 2010, moins de 1 % des inscrits ont été cambriolés.
8	**FAITES LE 17 EN CAS D'ÉVÈNEMENT SUSPECT** Démarchage ou repérage suspect : décrivez précisément personnes et véhicules, restez en ligne si besoin.
9	**NE LAISSEZ PAS DE VISITEURS SE PROMENER CHEZ VOUS** Exigez une carte professionnelle et ne vérifiez pas vos bijoux ou votre argent devant des visiteurs.
10	**SI VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE** Ne touchez à rien, appelez la brigade ou le 17, faites opposition sur vos moyens de paiement, puis déposez plainte avec vos justificatifs.

URGENCE OU FAIT SUSPECT : COMPOSEZ LE 17

www.masecurite.interieur.gouv.fr

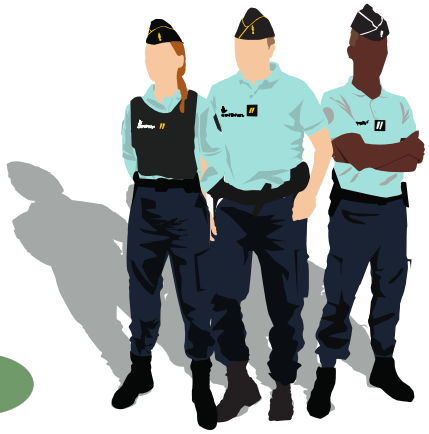
LES DIX CONSEILS

CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Un peu de vigilance, beaucoup de tranquillité.

Gendarmerie nationale





1	**PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE** Porte fiable avec viseur optique et entrebâilleur, alarme, volets et fenêtres renforcés, détecteurs de présence, porte et portail fermés à clé.
2	**SIMULEZ VOTRE PRÉSENCE** Lumière ou télévision allumée, programmateur de lumière, un voisin qui ouvre et ferme vos volets.
3	**NE LAISSEZ PAS LE COURRIER S'ENTASSER NI LA PELOUSE POUSSER** Entraidez-vous entre voisins ou faites suivre votre courrier.
4	**RANGEZ VOS CLÉS DE VOITURE (HOME JACKING)** Pas de vide-poche ni de crochet dans l'entrée ; rangez les sacs à main dans un placard.
5	**CACHEZ VOS BIENS DE VALEUR** Cachette hors chambre des parents et salle de bain, peu d'argent liquide chez vous, coffre-fort discret, factures et photos des bijoux.
6	**RESTEZ DISCRETS SUR VOS ABSENCES** Rien sur le répondeur ni sur les réseaux sociaux, transfert d'appel sur votre portable, rien aux démarcheurs, prévenez un proche.
7	**ADHÉREZ À L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)** Gratuit, simple, valable toute l'année. En 2010, moins de 1 % des inscrits ont été cambriolés.
8	**FAITES LE 17 EN CAS D'ÉVÈNEMENT SUSPECT** Démarchage ou repérage suspect : décrivez précisément personnes et véhicules, restez en ligne si besoin.
9	**NE LAISSEZ PAS DE VISITEURS SE PROMENER CHEZ VOUS** Exigez une carte professionnelle et ne vérifiez pas vos bijoux ou votre argent devant des visiteurs.
10	**SI VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE** Ne touchez à rien, appelez la brigade ou le 17, faites opposition sur vos moyens de paiement, puis déposez plainte avec vos justificatifs.

URGENCE OU FAIT SUSPECT : COMPOSEZ LE 17

www.masecurite.interieur.gouv.fr